



Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<http://www.jjlozach.fr>

RENCONTRE TERRITORIALE DU SÉNAT Communauté d'Agglomération du Grand Guéret- AJAIN– Lundi 19 mars 2018 - Salle polyvalente.

Date : 12 avril 2018



Lundi 19 mars 2018, s'est tenue une nouvelle rencontre territoriale du Sénat dans la Creuse, organisée par les deux Sénateurs Jean-Jacques LOZACH et Éric JEANSANNETAS.

La réunion des élus communaux, intercommunaux, départementaux et régionaux du périmètre géographique de la communauté d'agglomération du Grand Guéret a été précédée d'une visite de l'entreprise AMIS à Guéret, en présence de son directeur général, Éric BULLE et de son responsable de site, Guillaume MOREAU. Lors de cette visite, les Sénateurs étaient accompagnés d'élus : Mme Armelle MARTIN, MM. Michel VERGNIER, Guy ROUCHON, Cyril VICTOR, Nady BOUALI.

Une présentation du travail parlementaire mené au Sénat a introduit cette réunion d'échanges. Le



Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<http://www.jjlozach.fr>



s Sénateurs évoquant notamment leurs travaux au sein de leurs commissions permanentes respectives (Finances pour É. Jeansannetas ; culture, éducation, communication et sport pour JJ. Lozach) et la configuration du Sénat depuis les dernières élections sénatoriales (enjeu majeur de la révision constitutionnelle annoncée par le Chef de l'État). Partant des travaux nationaux présentés de manière approfondie, des évolutions institutionnelles en cours et envisagées (réduction du nombre de parlementaires, suppression de la dotation parlementaire, limitation du nombre de mandats dans le temps), l'accent a ensuite été mis sur les actions et le rôle des Sénateurs dans leur circonscription.

Un échange libre et ouvert avec l'auditoire a permis d'évoquer plusieurs thématiques prégnantes chez les élus locaux.

Ont notamment été abordés :

La conférence nationale des Territoires ; laquelle rythme désormais l'actualité des collectivités territoriales et leurs relations avec l'État,

La nécessité d'une évaluation de la loi Notre (Nouvelle Organisation Territoriale de la République),

La définition de la Ruralité, l'innovation menée dans les territoires

La suppression annoncée de la taxe d'habitation et la refonte de la fiscalité locale,

La baisse des dotations de fonctionnement aux collectivités territoriales et du nombre de contrats aidés,

Le budget consacré au sport dans le cadre du Projet de loi de Finances 2018 et l'organisation par le France des Jeux olympiques et paralympiques en 2024,

Enfin, de nombreux sujets ont été évoqués dans le cadre du plan particulier pour la Creuse, demandé par les élus et accepté par le Président de la République en octobre dernier. Celui-ci est en cours d'élaboration sous le pilotage du Préfet et du Commissaire Général à l'Égalité des Territoires.



Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<http://www.jjlozach.fr>



En lien avec les services dédiés de l'Etat, les Sénateurs, représentants identifiés des collectivités locales, demeurent des interlocuteurs privilégiés et disponibles à chaque étape de développement ou d'organisation de leur territoire.

Le Sénat vient, à ce titre, de créer une mission d'assistance juridique des collectivités territoriales, entièrement dédiés aux besoins de ces dernières et dont les Sénateurs sont les relais.